



# Assemblée générale

07 mai 2022

# Ordre du jour

- Bienvenue !
- Rapport d'activité
- Comptes 2021 et décharge aux administrateurs
- Modification des statuts et du ROI
- Budget saison 2022-2023
- Elections
  - Représentants des entités BW et BC
  - Responsable cellule sportive
  - Responsable cellule arbitrage
- Quiz
- Divers
- Clôture





Bienvenue !



# Rapport d'activité

Saison 2021-2022

# Rapport d'activité

Organe d'administration

# Reprise des activités & digitalisation



Récupération  
des archives

Digitalisation et  
stockage central  
sur SharePoint

Name	Modified	Modified By
20211111 - Présentation AG.pptx	Monday at 11:59	Président VolleyBruxelles
Allocation_Président.docx	Monday at 23:41	Président VolleyBruxelles
Appel a candidature CA Volley Bruxelles.docx	October 10	Président VolleyBruxelles
Appel a candidature CA Volley Bruxelles.pdf	October 10	Président VolleyBruxelles
Appel à candidature_FVWB.docx	October 20	Président VolleyBruxelles
Appel à candidature_FVWB.pdf	October 20	Président VolleyBruxelles
Budget 2021.pdf	4 days ago	Audrey Cathelyns
Budget 2022.pdf	4 days ago	Audrey Cathelyns
Bulletin_vote.docx	Yesterday at 01:26	Président VolleyBruxelles
Comptes annuels 2020.pdf	4 days ago	Audrey Cathelyns

**Audrey CATHELYNS**  
Administrateur BC

**BWBC VOLLEYBALL a.s.b.l.**  
Brabant wallon / Bruxelles-Capitale Volley  
Rue du Namur, 84 – 5000 Namur  
TEL: +32 473 55 57 73  
EMAIL: [audreycathelyns@volleybwbc.be](mailto:audreycathelyns@volleybwbc.be)  
SITE: [www.volleybwbc.be](http://www.volleybwbc.be)  
BCE: BE 0431.264.473 - IBAN: BE77 7512 0664 9042 - BIC: AXABBE22

Création  
d'adresses e-mail

Mais aussi, publication au Moniteur  
belge, changement compte bancaire, ...

# Nouvelle identité visuelle



Nouveau logo

Nouveaux templates

Audrey CATHELINS  
Administrateur BC



**BWBC VOLLEYBALL a.s.b.l.**  
Brabant wallon / Bruxelles-Capitale Volley  
Rue du Namur, 84 – 5000 Namur  
TEL: +32 473 55 57 73  
EMAIL: [audreycathelins@volleybwbc.be](mailto:audreycathelins@volleybwbc.be)  
SITE: [www.volleybwbc.be](http://www.volleybwbc.be)  
BCE: BE 0431.264.473 - IBAN: BE77 7512 0664 9042 - BIC: AXABBE22

The content of this email is confidential and intended for the recipient specified in message only.  
It is strictly forbidden to share any part of this message with any third party, without a written consent of the sender.  
If you received this message by mistake, please reply to this message and follow with its deletion, so that we can ensure such a mistake does not occur in the future.

**FACTURE**  
Date 19/04/2022 - N° 2022-024  
Échéance 30/04/2022

Audrey CATHELINS  
Trésorier  
GSM: +32 473 55 57 73  
EMAIL: [tresorier@volleybwbc.be](mailto:tresorier@volleybwbc.be)

A VolleyBruxelles asbl  
Mme Audrey Cathelins  
Avenue des Pagodes, 27/2  
1020 Bruxelles

Objet : Arbitrage inter-provinces

Description	Quantité	Prix	Montant
Refacturation des frais d'arbitrage pour l'inter-provinces du 16/04/2022 organisé par VolleyBruxelles:	0		,00 €
- Indemnité		60 €	
- Frais de déplacement		0,37 €	
<b>TOTAL</b>			<b>65,00 €</b>

L'asbl BWBC Volleyball n'est pas assujettie à la TVA.

**BWBC VOLLEYBALL a.s.b.l.** - Asbl Brabant wallon Bruxelles-Capitale Volley  
Rue de Namur, 84 – 5000 Namur  
N° GSM: BE 0431.264.473 – IBAN: BE77 7512 0664 9042 – BIC: AXABBE22  
E-MAIL: [info@volleybwbc.be](mailto:info@volleybwbc.be) – SITE: [www.volleybwbc.be/site/](http://www.volleybwbc.be/site/)

Nouvelles récompenses



# Rapport d'activité

Cellule sportive

# La Cellule Sportive



- Composition et fonctions
  - Didier Vanleeuw : Responsable de la cellule
  - Francine Breekpot : Responsable des jeunes
  - Jean-Luc Haubruge : Responsable des Loisirs
  - Thibault Lycops : Représentant BC
  - Frédéric Schmitt : Représentant Bw
- Présentation des activités
  - Pour les jeunes
  - Pour les compétitions séniorees
  - Pour les loisirs

# Les équipes championnes jeunes



	FILLES	MIXTES	GARCONS
JEUX ADAPTES 2C2		BW NIVELLES	
U15 débutants	LOSG		
U11	LOSG		AXISGUIBERTIN
U13 A	SBV		AXISGUIBERTIN
U13 B	LOSG		
U15 A	BARBARIXELLES		AXISGUIBERTIN
U15 B	SBV		SBV
U17 A	BEVC		AXISGUIBERTIN
U17 -U19 B	LOSG ou SBV		FORZA UCCLE
U19 A	BEVC ou IXELLES		AXISGUIBERTIN

# Les sélections du BWBC aux inter-provinces

- Participation à l'inter-provinces du Hainaut
- L'inter-provinces de Namur a été annulé pour cause de COVID
- Participation à l'inter-Provinces de Bruxelles



# Les équipes BW et BC qualifiées pour les finales francophones à Waremme



	FILLES		GARCONS	
	BW	BC	BW	BC
U11	LSOG	BARBAR IXELLES	AXIS GUIBERTIN	SBV
U13	CHAUMONT	BEVC	AXIS GUIBERTIN	BEVC
U15	CHAUMONT	BARBAR IXELLES	VILLERS	SBV
U17	CHAUMONT	BARBAR IXELLES	AXIS GUIBERTIN	BEVC
U19	CHAUMONT	BEVC	AXIS GUIBERTIN	BEVC

# Les équipes championnes séniiores



## Dames

VC Chaumont

**P1**

BarBar Ixelles Volley

**P2**

SolAssur Lasne VBC

**P3**

AxisGuibertin

**P4**

## Messieurs

BW Nivelles

Barbar Ixelles Volley

BW Nivelles

# Dans les autres divisions



- **Promotion**

- Dames

- Nivelles et Limal montent en N3D
    - Chaumont termine troisième des montants supplémentaires
    - Toutes les autres équipes se maintiennent

- Messieurs

- Toutes les équipes se maintiennent

- **Nationale**

- Dames

- Barbar XL N3 descend en Promotion
    - Toutes les autres équipes se maintiennent

- Messieurs

- AxisGuibertin monte en Ligue A
    - CAPCI N3 descend en Promotion
    - Toutes les autres équipes se maintiennent

# Les loisirs



- 78 équipes ont participé aux championnats Loisirs

Dames		Messieurs - Mixte	
Loisir 1A	9	Loisir 1	12
Loisir 1B	9	Loisir 2	14
		Loisir 3	11
		Loisir 4	11
		Loisir 5	12

# Les loisirs



- Intégration des équipes loisirs sur le portail FVWB
  - Via la création de nouveaux clubs : 33 clubs pour 59 équipes
  - Via l'intégration des équipes dans club « compétitions » : 29 équipes
- Prochainement ?
  - Rencontrer les clubs/équipes Loisirs pour comprendre leurs besoins et trouver des solutions
  - Chaque équipe encode le résultat de la rencontre
  - Trouver une solution pour les feuilles électroniques

# Rapport d'activité

Cellule arbitrage

# La Cellule Arbitrage



- Composition de la cellule
  - Administrateur responsable : Emmanuel Bonami
  - Secrétaire : Hamis Issa Issovich
  - Responsable Formation : Patrick Brogniet
  - Responsable désignation : Yvan Moisse
  - Responsable Visionnage : Philippe VanBeeck

# La Cellule Arbitrage



- La répartition des arbitres en BwBC
  - 40 arbitres provinciaux
  - 7 arbitres FVWB
  - 2 arbitres VolleyBelgium
  
- 1.108 rencontres durant la saison au BwBC
  - Moyenne de 27,7 matchs /arbitres

# Rapport d'activité

Quizz

## Comment participer ?



WEB

- 1 Connectez-vous sur [www.wooclap.com/GLGFPS](http://www.wooclap.com/GLGFPS)
- 2 Vous pouvez participer



SMS

- 1 Pas encore connecté ? Envoyez **@GLGFPS** au **0460 200 711**
- 2 Vous pouvez participer

# Comptes 2021

Approbation et décharge aux administrateurs



# Approbation des comptes 2021

## Résultat au 31.12.2021



• Cellule sportive	36,63€
• Cellule arbitrage	1.188,24€
• Inter-provinces	432,78€
• Frais administratifs	1.717,46€
• Charge exceptionnelle	2.901,86€
• Frais d'arbitrage	18.943,02€
<b>TOTAL</b>	<b>25.219,99€</b>

• Caisse d'arbitrage	18.943,02€
<b>TOTAL</b>	<b>18.943,02€</b>



-6.276,97€

# Approbation des comptes 2021

## Bilan au 31.12.2021



• Immobilisations		• Fonds propres	
• Site internet	0,00€	• Cumul résultats reportés	23.422,56€
• Matériel informatique	124,99€	• Perte de l'exercice	- 6.276,97€
• Créances		• Provision	
• Créances membres (clubs)	456,83€	• Provision	- 25,24€
• Banque	25.709,33€	• Caisse d'arbitrage	8.560,98€
		• Dettes	
		• Dettes fournisseurs	609,82€
<b>TOTAL</b>	<b>26.291,15€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>26.291,15€</b>



# Modification

des statuts et du ROI

# Modification des statuts

**Quorum à 2/3 des voix**



Unanimité en CE et  
en OA



Pas d'unanimité en  
CE

# Vote 1 – Article 30 : Année sociale



- Motivation
  - Alignement de l'année sociale de l'ASBL avec la saison sportive
- Texte final
  - L'année sociale débute le 1er juillet et se termine le 30 juin.



# Vote 2 – Article 8, 11, 15 & 16



- A voter uniquement si la modification de l'article 30 a été approuvée
- Proposition de voter en bloc les modifications suivantes :
  - Article 8 : Cotisation
  - Article 11 : Organisation
  - Article 15 : Rapport annuel et interpellations
  - Article 16 : Propositions et amendements



# Vote 3 – Article 9 : Composition



- Motivation :
  - Simplification (évite la répétition avec la 3ème sous-bullet)
- Texte final :
  - « ... »
  - pour toute proposition de modification hormis celles se rapportant aux compétitions jeunes, chaque membre effectif (club de type A de la FVWB) a 1 voix par équipe participant à l'entièreté des compétitions séniore de l'association, de la FVWB et de VB pour la saison sportive en cours avec un maximum de 3, ~~l'ensemble des clubs des type B de la FVWB ayant un total de 6 voix, 3 voix pour l'entité du Brabant wallon et 3 voix pour l'entité de Bruxelles Capitale~~ ;
  - « ... »



# Vote 4 – Articles 12, 13, 20, 24, 26 et 28



- Motivations :
  - Clarifications, corrections, alignement avec la loi
- Proposition de voter en bloc les modifications suivantes :
  - Article 12 : Assemblée Générale extraordinaire
  - Article 13 : Décisions
  - Article 20 : ROI
  - Article 24 : Organisation
  - Article 26 : Attributions de la Cellule Sportive
  - Article 28 : Réunions



# Modification du ROI

**Quorum à 50% + 1 voix**



Unanimité en CE et  
en OA



Pas d'unanimité en  
CE

# Vote 1 – Article 110 : Trésorerie



- Motivation :

- regroupement des articles liés à la trésorerie (en provenance du 310)
- réagencement de l'article et renumérotation
- clarification de l'explication du X et du Y
- réduction du montant de l'affiliation administrative
- clarification de la procédure des notes de frais
- suppression de la systématisation du relevé de compte
- clarification du délai de paiement



# Vote 2 – article 310 : Convocations, indemnités et frais de déplacement



- Motivation :
  - regroupement des articles liés à la trésorerie (vers 110)
  - renumérotation
  - suppression d'une indemnité qui n'est plus d'application (indemnité arbitre N2D)



# Vote 3 – Article 120 : Amendes et frais



- Motivation :
  - modification en lien avec l'article 110 – suppression du relevé de compte



# Vote 4 - Article 300 : Hiérarchie (arbitres)



- Motivation :
  - Clarifier la hiérarchie
  - Suivre, au niveau du BWBC, la classification faite plus haut
  - Supprimer le terme régional qui ne veut plus rien dire
- En un mot :
  - Grades → A, B, C, D, E, F & G
  - Age de 14 ans à 70 ans – avec possibilité de dérogation



# Vote 5 – Article 205 : Calendrier



- Motivation :
  - Clarifier
- En un mot :
  - Au moment du pré-calendrier, la CS communique :
    - Dates de début et de fin des championnats
    - Dates des week-ends de championnats
    - Dates des qualifications



# Vote 6 - Article 220 : Organisation des rencontres



## 8.2. Organisation du match réserve

- Motivation :
  - Augmenter le délai entre la réserve et la première afin d'aider à ce que les rencontres débutent à l'heure
- En un mot :
  - La rencontre réserve commencent 1h30 avant la rencontre principale



# Vote 7 - Article 220 : Organisation des rencontres

## 8.7. Matériel à fournir lors d'une rencontre

- Motivation :
  - Simplification pour les clubs
- En un mot :
  - Suppression de l'obligation d'avoir la fiche d'homologation à la table car elle est sur le portail



# Vote 8 - Article 220 : Organisation des rencontres



## 8.7. Envoi des feuilles de match

- Motivation :
  - Plusieurs rencontres se sont terminées avec la feuille papier suite à des bug avec la tablette. Il est donc nécessaire de préciser les modalités de ce cas particulier.
- En un mot :
  - Ajout de l'obligation de l'envoi de la feuille de match le cas échéant



# Vote 9 - Article 220 : Organisation des rencontres



## 8.7. Organisation d'une rencontre

- Motivation :
  - Eviter les nombreux débordements constatés
  - S'aligner sur le règlement de Volley Belgium.
  - Un arrêt rendu par le procureur fédéral en août dernier a précisé la définition du mot « salle de sport »
- En un mot :
  - Interdire la consommation d'alcool dans la salle
  - Définition de salle :
    - Les coursives, balcons et terrasses sont considérées comme faisant partie de la salle



# Vote 10 - Article 220 : Organisation des rencontres

## 8.8. Suivi des arbitres pour l'organisation du match réserve



La CE a fusionné la proposition et l'amendement de Eric Davaux

- Motivation :
  - Permettre à l'arbitre de faire des remarques sur l'organisation match réserve sur la feuille de match première
- En un mot :
  - Ajouter que l'arbitre peut indiquer les manquements sur la feuille de match



# Vote 11 – Article 225 : Forfaits

## 9.2 Forfait imposé

Pour cette modification, il y a une proposition de l'OA et un amendement d'Eric Davaux à cette proposition



- Vote 11 A : Amendement
- Motivation :
  - 12 jours suffisent pour vérifier les feuilles de matchs
  - Eviter qu'un club soit pénalisé plusieurs fois
- En un mot :
  - Délai de 10 jours → **12 jours**

- Vote 11 B : Proposition initiale
- Motivation :
  - Augmenter le délai d'une décision de forfait
- En un mot :
  - Délai de 10 jours → **15 jours**



# Vote 12 – Article 230 : Changement d'une rencontre



## 10.5. Demande de changement

- Pour cette modification, il y a une proposition de l'OA et un amendement d'Eric Davaux à cette proposition
- Vote 12 A : Amendement
  - Motivation :
    - Simplification en supprimant certains termes
    - Supprimer l'obligation du justificatif qui n'est pas vraiment nécessaire
    - Eviter tout arbitraire dans l'acceptation du refus ou non et dans la désignation d'un « faux » motif ou justificatif
  - En un mot :
    - Plus besoin que ça soit le secrétaire ou le président qui introduise la demande
    - Si aucune réponse n'est donnée → **OA décide**
- Vote 12 B : Proposition initiale
  - Motivation :
    - Se coller à la réalité
    - Certaines demandes ont été validées car les clubs étaient noyées et n'ont pas vu la demande de changement
  - En un mot :
    - Plus besoin que ça soit le secrétaire ou le président qui introduise la demande
    - Si aucune réponse n'est donnée → **CS décide**



# Article 230 : Changement d'une rencontre

10.9 : Report d'une rencontre en cas de non-conformité aux normes d'homologation



- La CE a décidé de supprimer cette proposition de modification car le texte n'est pas encore mature.



# Vote 13 - Article 240 : Qualification des joueurs



## 11.9. Joueur actif

- Motivation :
  - Eviter que des joueurs, n'ayant pas atteints leurs 3 participations, soient « libérés » pour aller jouer en niveau inférieur
- En un mot :
  - Dès qu'un joueur est sur liste de force – qu'il ait joué 3 fois ou non – il reste sur la liste de force



# Vote 14 - Article 245 : Organisation spécifique des compétitions séniiores

## 12.1. Structure



- Pour cette modification, il y a une proposition de l'OA et un amendement d'Eric Davaux à cette proposition
- Vote 14 A : Amendement
  - Motivation :
    - Meilleure transparence
    - Réduire les déplacements des équipes (comme en VB et FVWB)
  - En un mot :
    - Répartition des équipes dans les séries sur base géographique
- Vote 14 B : Proposition initiale
  - Motivation :
    - Transparence sur le processus d'équilibrage des séries
  - En un mot :
    - Répartition des équipes dans les séries sur base du classement de la saison précédente



# Article 245 : Organisation spécifique des compétitions sénières

## 12.2 : Processus de montées et descentes

- La CE a décidé de supprimer cette proposition de modification car le texte n'est pas encore mature.



# Vote 15 - Article 245 : Organisation spécifique des compétitions séniiores

## 12.2. : Retard au calendrier

- Motivation :
  - Simplification pour les clubs et la CS
- En un mot :
  - Suppression de 2 rencontres avant l'antépénultième week-end de championnat



# Vote 16 - Article 220 : Organisation des rencontres



- Motivation :
  - Suite à la pandémie et à l'utilisation de la tablette, on s'est rendu compte que les plaquettes étaient devenues superflues
- En un mot :
  - Suppression des plaquettes de changements
- En complément, articles 120 : Amendes et Frais
  - Suppression de l'amende pour absence de plaquettes



# Vote 17 - Article 200 : Généralité



- Motivation :
  - Facilités pour les clubs
  - Alignement avec les autres niveaux
- En un mot :
  - Le BWBC joue avec les règles de jeux internationales sauf pour :
    - Numéro de 1 à 99
    - Plus besoin de plaquettes
    - Pas de barrette de capitaine
- Pour info, grâce à des propositions du BWBC, ces changements sont aussi effectifs à la FVWB
- Nous essayons de les implémenter aussi en VolleyBelgium



# Modification du ROI

**Quorum à 50% + 1 voix**

**Uniquement les clubs avec jeunes**



Unanimité en CE et  
en OA



Pas d'unanimité en  
CE

# Vote 18 - Article 250 : Organisation spécifique des compétitions jeunes

## 13.2. Organisation des compétitions jeunes



Pour cette modification, il y a une proposition de l'OA et un amendement d'Eric Davaux à cette proposition

- Vote 18 A : Amendement
  - Motivation :
    - Les clubs doivent être au courant et pouvoir s'adapter
  - En un mot :
    - La forme de championnat sera adaptée **par l'OA** en fonction du nombre d'équipes et **avec l'accord des clubs inscrits**
- Vote 18 B : Proposition initiale
  - Motivation :
    - Permettre plus de latitude à la cellule sportive quant à la forme du championnat en fonction du nombre d'équipe inscrite.
  - En un mot :
    - La forme de championnat sera adaptée **par la CS** en fonction du nombre d'équipes



# Vote 19 - Article 250 : Organisation spécifique des compétitions jeunes

## 13.3. Organisation des compétitions jeunes



La CE a fusionné la proposition et l'amendement de Eric Davaux

- Motivation :
  - Permettre la fusion de championnat avec d'autres AOC/entités
- En un mot :
  - Permettre la fusion de championnat avec d'autres AOC/entités



# Vote 20 - Article 250 : Organisation spécifique des compétitions jeunes

## 13.2. Type de compétitions



Pour cette modification, il y a une proposition de l'OA et un amendement d'Eric Davaux à cette proposition

- Vote 20 A : Amendement
  - Motivation :
    - Suppression des tournois de qualifications
    - La désignation est de la compétence des entités, BW et BC
  - En un mot :
    - Les championnats peuvent permettre aux entités BW et BC de désigner le représentant ....
- Vote 20 B : Proposition initiale
  - Motivation :
    - Suppression des tournois de qualifications (très compliqués à organiser correctement)
  - En un mot :
    - Les qualifiés pour les finales francophones sont :
      - Le meilleur classé BW au championnat division A
      - Le meilleur classé BC au championnat division A
    - C'est l'AOC, responsable du championnat désigne les représentants



# Vote 21 A – Article 120 & 205 (5.1, 5.5 & 5.11)



- **A ne voter que si les tournois sont supprimés**
  
- Article 120 : Amendes et frais
  - En un mot :
    - Supprimer l’amende liée
  
- Article 205 : Calendrier et inscription – 5.1. Calendrier
  - En un mot :
    - Supprimer la boulette relative aux qualifications
  
- Article 205 : Calendrier et inscription – 5.5. Inscription
  - En un mot :
    - Supprimer la boulette relative aux qualifications
  
- Article 205 : Calendrier et inscription – 5.11. Calendrier définitif
  - En un mot :
    - Supprimer la boulette relative aux qualifications



# Vote 21 B – Article 205 (5.11)



- A ne voter que si les tournois ne sont pas supprimés
- Motivation :
  - Ne pas être bloqué par des dates fixes mais un délai en jour
- En un mot :
  - Etablir le calendrier des tournois qualificatifs 21 jours avant



# Budget

Saison 2022-2023



# Budget 2022-2023



• Cellule Arbitrage	2.900,00€
• Cellule Sportive	8.170,00€
• Rencontres séniors	560,00€
• Rencontres loisirs	100,00€
• Rencontres jeunes	800,00€
• Inter-provinces	6.710,00€
• Qualifications francophones	2.800,00€
• Administration	1.685,00€
<b>TOTAL</b>	<b>15.555,00€</b>

• Cellule Arbitrage	2.625,00€
• Cellule Sportive	200,00€
• Rencontres séniors	200,00€
• Rencontres loisirs	0,00€
• Rencontres jeunes	0,00€
• Inter-provinces	0,00€
• Qualifications francophones	0,00€
• Administration	0,00€
<b>TOTAL</b>	<b>2.825,00€</b>

# Détermination du X



- Pour rappel, le X permet d'équilibrer le budget
- Option 1 : avec les qualifications
  - Il manque 12.730,00€
  - Le X est à 3,54€
- Option 2 : sans les qualifications
  - Il manque 9.930,00€
  - Le X est à 2,76€

# Détermination du Y



- Pour rappel,
  - le Y est le montant théorique des frais d'un arbitrage
  - il permet de déterminer la provision pour la caisse de compensation
- Vu l'augmentation des prix du carburant, l'indemnité kilométrique pour les déplacements du SPF Economie va augmenter
- Proposition de l'OA :  $30,00\text{€} + 20,00\text{€} = 50,00\text{€}$



# Elections

Représentants des entités BW et BC

Responsable cellule sportive

Responsable cellule arbitrage

# Elections



- Se présente pour le BW : (1 an)
  - Frédéric Schmitt
  - Eric Davaux
  - Francis Offermans
- Se présente pour le BC : (1 an)
  - Audrey Cathelyns
  - Quentin Ballinger
  - Thibault Lycops
- Se présente : (3 ans)
  - Administrateur responsable de la CS : Didier Vanleeuw
  - Administrateur responsable de la CA : Emmanuel Bonami



# Quizz

## Comment participer ?



WEB

- 1 Connectez-vous sur [www.wooclap.com/GLGFPS](http://www.wooclap.com/GLGFPS)
- 2 Vous pouvez participer



SMS

- 1 Pas encore connecté ? Envoyez **@GLGFPS** au **0460 200 711**
- 2 Vous pouvez participer



# Divers

Saison 2022-2023

# Divers



- Proposition Cellule sportive : Saison 22-23 Coach
  - Pour coacher au BWBC, il ne faudra plus une carte spécifique, mais uniquement une carte
- Si les clubs marquent leur accord
  - AG extraordinaire le 18/06 en virtuel
  - 1 seul point : modification de l'article 215 pour permettre l'application de cette mesure

# Divers



- News importantes

- Cartes de coachs :
  - Changement Formation continue

- Abandon des plaquettes en FVWB
- N° 1 → 99 en FVWB



Demande à VolleyBelgium de s'aligner



Clôture